



CASINO CAFETERIA
S'engager pour chacun,
agir pour tous.

CCE EXTRAORDINAIRE DU 4 et du 18 FEVRIER 2014

ST ETIENNE

Annnonce du passage de 7 sites en LGF.

Depuis le CCE extraordinaire du 10 janvier 2014, où notre DG, M. William CHARLES a fait un état de l'entreprise Casino Restauration et des perspectives pour les 3 prochaines années, le rythme s'accélère.

Notre DG a clairement annoncé la couleur, accélération du tout LGF : Comptoir Casino, Villa Plancha, A la Bonne Heure, même au delà puisque ouverture d'un établissement A La Bonne Heure en franchise pure sur Macon.

Ce n'est pas moins de 7 projets qui seront concernés lors du CCE du 4 et du 18 février:

AURILLAC/	16 CDI,	3 CDD		
La FOUX/	17 CDI,	3 CDD		
MONTPELLIER NORD/	10 CDI,	1 CDD		
POITIERS FUTUROSCOPE/	15 CDI			
SAINT ETIENNE NORD/	13 CDI,	2 CDD		
TOULOUSE GRAMONT/	3 CDI			
VANNES/	18 CDI,	2 CDD		
	Total	= 92 CDI	= 11 CDD	= 103 Salariés

103 salariés vont quitter Casino Restauration pour se retrouver salariés Low-Cost de Casino, avec pour les CDD disparition totale, car très certainement il n'y aura pas de renouvellement à date ?

Au fil des années Casino Cafétéria se vide de sa substance de plus de 7 000 Salariés, nous sommes à ce jour 2 300, moins la dernière annonce qui va porter ce triste record à 2 200 salariés, et la liste n'est certainement pas fini puisque sur l'année nous avons encore des CCE Ordinaires avec comme par le passé un volume plus ou moins important de CCE extraordinaires avec des annonces de passage en LGF.

Il va y avoir une accélération des passages des établissements Casino Cafétéria vers le concept ALBH, intention louable, mais si dans le même moment les salariés perdent leur statut par aussi un

changement de traitement par le passage en LGF nous ne pouvons continuer à fonctionner avec une Charte des LGF mise en place unilatéralement par la DRH au moins disant, OK pour le passage en LGF mais pas pour un statut Low-Cost, pour un véritable statut négocié avec les partenaires sociaux.

Jusqu'à ce jour, si la DRH semblait, comme nos partenaires du groupe à l'écoute de notre demande de renégocier cette Charte mise en place unilatéralement, nous n'avons aucun retour pour cadrer un calendrier de rencontre.

Sur le passage en LGF de la Cafétéria de Montpellier Nord, après un parcours en intégré, un passage sur la LGF qui apparemment ne leur avait pas laissé de bons souvenirs, retour à la case LGF, l'annonce sera d'autant plus dure qu'ils connaissent les conséquences d'une telle annonce.

Chose promise, chose dûe, mais encore une fois ce sont les salariés qui vont en faire les frais, et ce malgré toute les mesures gouvernementales avec nos impôts qui devaient servir à créer des emplois ? réduction bas salaires, temps partiels, passage de 19,6% de TVA à 5,5%, puis de 5,5% à 7%, puis de 7% à 10%, puis la mise en œuvre du CICE, (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), rien n'y fait, nous continuons à perdre des emplois et surtout à ne pas en créer ?

Que restera-t-il à plus ou moins long terme de Casino Cafétéria, et du Statut des salariés de Casino Cafétéria ?

En son temps la CFDT, lors des CCE où la DRH nous faisait état de la situation catastrophique de la société Casino Cafeteria, avait interpellé les autres Organisations Syndicales, et avait demandé un Droit d'Alerte, demande qui suite à la mise aux voix des membres du CCE par un vote avait à chaque fois été rejetée.

A ce jour, au regard de la situation qui depuis ne s'améliore pas, les salariés vont une nouvelle fois subir les décisions calamiteuses mises en œuvre depuis de nombreuses années par une DRH qui n'entend rien ? Et reste sur ses principes.

Affaire à suivre.

S'engager pour chacun, agir pour tous

Déclaration CFDT jointe.

Coordonnées des DSN DSC

Jacques	06.74.41.79.48
Serge	06 12 94 52 69
Céline	06 71 60 86 63
Christine	06 20 89 01 00